

Déclaration au CSE C du 20 Juin 2024

Fermeture Site Montbonnot

Malgré cette nouvelle présentation plus détaillée, la Cfdt ne peut cautionner la fermeture supplémentaire d'un site industriel SE en France, et donne un avis défavorable à ce projet de transfert d'activités, dégradant l'expérience et le savoir-faire spécifique à Secure Power. Des questions restent en suspens sur l'organisation du travail effectif vers ETO Macon, comme l'identification du personnel qui sera mis en place sur cette usine d'accueil, ou les moyens techniques nécessaires pour la FAT (recette usine), la salle de démonstration des onduleurs/Datacenter, ou même l'espace consacré à la logistique (Quid du magasin actuel ?). Nous ne comprenons pas la logique de ce business plan avec un transfert de GSC vers ETO, sans projection de CA prévisionnel, de ramp-up du volume d'heures produites etc...

Toutefois, la Cfdt semble avoir été entendue sur le besoin d'accompagnement des salariés, par des mesures sociales un peu plus adaptées.

L'accompagnement des salariés sera « clé » dans la réussite à ces reclassements, et la commission de suivi est donc essentielle et indispensable.

Sa mise en place est impérative dès septembre afin de rassurer les salariés et d'en définir le cadre. (business, santé, social)

Aussi, les ressources supplémentaires pour assurer les transitions de personnel sont effectivement attendues. Nous ne pourrions accepter que des salariés soient bloqués sur leur poste actuel pour le maintien de l'activité jusqu'en 2027, tout en voyant s'envoler les opportunités d'évolution au sein de Schneider Electric.

Enfin, nous insistons sur la fragilité d'ores et déjà perceptible chez certains collaborateurs, du fait de cette situation anxiogène et stressante.

Le suivi psychologique est capital jusqu'au bout du transfert, et l'implication de l'ensemble des ressources humaines du bassin grenoblois est indispensable à la réussite du reclassement jusqu'au dernier des salariés concernés.